

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 10

Rubrik: Suisse actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SPÉCIAL
ÉLECTIONS 95

Un peu partout en Suisse romande des femmes se mobilisent. La voie choisie diffère d'une région à l'autre pour tenter de grignoter quelques sièges supplémentaires le 22 octobre prochain. Dernier tour d'horizon, non exhaustif.

Elles n'ont pas perdu leur temps, les membres de Solidarité Femmes et du Centre de liaison des associations féminines (CLAF) valaisannes depuis le 14 juin! Un exemple spectaculaire de ce que peut faire un lobby féminin bien organisé. Près de 80 femmes de tout un canton, mobilisées pour apporter un soutien spécifique aux candidates aux élections fédérales, ont promptement retroussé leurs manches et se sont mises à l'œuvre. Le mouvement dispose en outre d'un fichier de 400 adresses pour une aide ponctuelle.

Elles ont d'abord lancé l'opération «charme» en vendant pin's, cartes et bonbons au logo bilingue de l'action, fuchsia et vert, lors de fêtes comme le festival de la BD à Sierre. Pour amplifier cette première vague, les commerçantes et les «piliers» des associations féminines ont reçu des présentoirs garnis de gadgets.

Elles entament maintenant la seconde phase dont le but est de donner la tribune la plus large possible aux postulantes pour Berne, en marge des actions des partis.

Le 13 septembre, les 18 candidates (17 au national, 1 aux Etats), inscrites dans 10 listes sur 12, venant de Brig à Monthey, ont sonné les trois coups de la campagne électorale. Devant 500 personnes, elles ont présenté, avec simplicité et humour, leur profession de foi politique et leurs convictions, répondant aux questions des journalistes. Enfin, on a vendu aux enchères les caricatures de Barrigue réalisées au cours de la soirée.

Soutien logistique

La campagne de presse dans les journaux locaux a déjà démarré avec des débats-rencontres à Monthey le 26 septembre

et à Martigny le 5 octobre. Elle se poursuivra le 9 octobre à Brig et le 13 à Sierre.

Marylène Hinzé, présidente du CLAF, s'est occupée de la quête financière: «Nous avons dû trouver des sponsors pour soutenir cette phase médiatique. La publicité coûte cher et nous n'avons pas le budget d'un grand parti. En général, on nous reçoit favorablement; on nous félicite même pour le «professionnalisme» de notre campagne! Cependant, quelques généreux donateurs à la raison sociale bien en vue ont souhaité demeurer anonymes! Autre paradoxe, certaines candidates se sont montrées assez tièdes pour remplir leur dossier de presse; participer à une campagne en marge des structures traditionnelles, cela peut encore susciter des réticences dans le Vieux-Pays!»

Rose-Marie Antille pilote le groupe logistique: «Ma tâche est de faire participer un maximum de candidates aux débats et aux assemblées. Il s'agit aussi d'apporter aux femmes en campagne une sorte de confort, en répondant à leurs demandes. Cela peut signifier du baby-sitting, du secrétariat, un transport, voire un coup de pouce au moral, si nécessaire. Nous tenons également à leur disposition les informations dont elles pourraient avoir besoin. Chacune a reçu une liste de militantes qu'elle peut solliciter pour l'accompagner dans les réunions. Le problème, c'est que les femmes n'osent pas demander! D'autre part, la principale difficulté que rencontre notre action, ce sont les pressions qu'exercent certaines personnes et certains partis sur les candidates. Le slogan «Votez Femmes» est même ressenti parfois comme discriminatoire! Au soir du 22 octobre, j'espère fêter au moins deux élues. Le Valais a (presque) toujours eu une représentante à Berne. De toute façon, nous ne baisserons pas les bras. La structure est en place pour le futur et, lors des élections cantonales de l'an prochain, il pourrait bien y avoir quelques surprises...»

Paulette Berguerand

(Suite p. 6)

CONSEIL NATIONAL - ÉLECTIONS - CONSEIL DES ÉTATS

Le bon réflexe: voter femmes, voter socialiste

Au Conseil des Etats: Yvette Jaggi



Au Conseil national: Francine Jeanprêtre, Marlyse Dormond, Sylviane Klein, Sibyl Widmer, Anne-Marie Depoisier, Monique Weber

Les femmes socialistes tiennent un langage clair

En avant toutes!

Bravo au Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes pour son initiative! *C'est décidé, je me lance* est un livre intelligent et digeste qui a parfaitement atteint son objectif de servir de «manuel pour les femmes qui veulent s'engager dans la vie publique». Le manuel n'est pas seulement destiné aux femmes déjà prêtes, à celles qui, courageusement, ont pris la décision de se lancer. Le livre s'adresse aussi bien à celles qui ont envie de «faire quelque chose» mais qui hésitent, qui ne savent pas comment s'y prendre, qui se découragent avant d'avoir essayé. A l'aide d'exemples concrets, vous pourrez suivre les parcours de femmes qui, comme nous, ont eu peur de se lancer et qui ont finalement commencé sans trop s'en rendre compte, modestement, dans une association, dans une commune, dans un quartier... Dotée encore d'une présentation des institutions politiques suisses dans l'optique de leur «utilisation» optimale, cette première partie sera sans doute lue avec autant d'intérêt par les hommes que par les femmes...

S'engager, même à un niveau très local, pour un projet modeste, c'est déjà se confronter à des conflits possibles, à la concurrence, bref, à des problèmes de pouvoir. Très finement, ce manuel vous permet, dans sa deuxième partie, d'appréhender ces questions, de connaître vos capacités et vos limites, d'analyser votre potentiel stratégique, et il vous apprend à pratiquer une «solidarité féminine critique», c'est-à-dire à renforcer votre position grâce à d'autres femmes, pas toutes les femmes, mais celles qui sont proches de vous, par leurs idées, leur manière d'être, celles desquelles vous êtes heureuse d'être solidaire et qui peuvent vous rendre la pareille.

Après avoir lu les deux premières parties de l'ouvrage, vous n'y coupez pas; c'est décidé, vous vous lancez. Alors la troisième partie, la plus importante, est pour vous. Intitulée «Les instruments – L'art de mettre toutes les chances de son côté», cette partie constitue le véritable noyau de l'ouvrage. C'est une sorte de boîte à outils, dans laquelle chaque chapitre est consacré à un savoir-faire précis:

rédiger un communiqué de presse, récolter des fonds, actionner les bons leviers politiques, etc. Conseils utiles, précis, avec un petit résumé à la fin qui peut servir de «checklist»: «Est-ce que je n'ai rien oublié?» L'ouvrage se lit comme un roman. Il est vivant, amusant, et les dessins d'Eva Bühler disséminés un peu partout sont franchement drôles.

Enfin, un dernier agrément pour nous, Romandes: l'ouvrage, conçu par l'agence d'Anita Fetz «Femmedia» à Bâle, n'a pas seulement été traduit en français mais a en plus été spécialement adapté pour la Romandie. L'expérience est en tous points réussie et nous recommandons à toutes, pour aujourd'hui ou pour demain, de garder en tout temps un exemplaire accessible sur un rayon de leur bibliothèque.

A noter que l'édition en allemand, tirée à 3000 exemplaires, est déjà épuisée. Un nouveau tirage est en cours!

Martine Chaponnière

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. *C'est décidé, je me lance!*
Métropolis, Genève, 384 p.

Fr. 29.80

Dans le canton de Vaud, les femmes ont aussi choisi une opération tous partis, tous horizons. Le 6 septembre dernier, un groupe de soutien était officiellement lancé sous le nom de Club Neuf. Neuf comme la moitié des sièges vaudois à conquérir, neuf parce qu'il souhaite un sang nouveau dans ce canton.

Sans moyens financiers, ce groupe, formé de personnalités féminines connues dans le canton, tente de sensibiliser les électrices et les électeurs, notamment en soutenant deux manifestations de promotion des candidates qui ont eu lieu les 23 et 30 septembre dernier. Font partie du Club Neuf: Marie-Claude Leburgue, journaliste, Marie-Claire Fagioli, cheffe d'entreprise, Irène Gardiol et Françoise Pitteloud, anciennes conseillères nationales, Marie-Claude Jéquier, déléguée aux affaires culturelles de la Ville de Lausanne, Agathe Salina, ancienne députée, Danielle Yersin, docteure en droit et professeure, Yvette Théraulaz, chanteuse et comédienne, enfin Inès Lamunière, architecte et professeure à l'EPFL.

Si la manifestation du 30 septembre a été organisée par l'Association vaudoise pour les droits de la femme, celle du 23 septembre – et c'est une première vaudoise – est le fruit d'une collaboration féminine interpartite. La conférence donnée par Claude Servan-Schreiber, co-auteure, entre autres, de l'ouvrage *Au Pouvoir, Citoyennes* a suscité un débat très animé sur les moyens d'obtenir la parité. La pression exercée par l'Entente bourgeoise sur ses

candidates a-t-elle eu raison d'elles? La faible participation des femmes de droite a été remarquée. Le comité de l'Entente – entièrement masculin – avait en effet envoyé une lettre à tous les candidat-e-s, les enjoignant de ne pas participer à la manifestation. Il estimait que les organisatrices, en donnant la parole à la syndique de Lausanne, favorisaient trop la seule candidate au Conseil des Etats. Il est vrai qu'Yvette Jaggi est socialiste! Le fait que Christianne Langenberger, radicale et candidate au Conseil national, se soit exprimée en qualité de présidente du 5^e Congrès suisse des femmes, n'a pas suffit à faire venir les femmes droite. Leur présence massive aurait pourtant permis de démentir la rumeur persistance qui faisait de cette soirée une manifestation de gauche.

Rumeur également? Pour démontrer que c'est bien pour eux qu'elles iront voter, un groupe de femmes de droite se serait mobilisé pour soutenir leurs deux candidats au Conseil des Etats. Braves dames, sans elles que feraient-ils?

Sylviane Klein

Des listes femmes

Notre article du mois dernier «Cet automne, elles en veulent» mérite une petite rectification que nous signalent les femmes socialistes genevoises. Nous avions relevé que leur parti faisait piètre figure en ne présentant que cinq candidates aux élections nationales. C'était sans savoir que ce dernier présentait deux listes distinctes. «Dès lors, le nombre de candidates sur la liste ne joue plus aucun rôle étant donné qu'avec cette mesure l'on donne une chance égale aux hommes et aux femmes d'être élu-e-s», relèvent les femmes de la liste féminine du PSG. Elles rappellent que cette formule avait permis, en 1991, l'élection de Christiane Brunner. D'autre part ce mode de faire donne l'assurance, en cas de cessation du mandat, d'une succession féminine.

Dans les cantons de Fribourg et de Berne, le Parti socialiste a également choisi cette formule.

Dans le canton de Vaud, seul le Parti démocrate chrétien est parti sur cette même voie. Démentant l'idée largement répandue qui veut que les femmes soient «difficiles à trouver», le PDC a complété plus rapidement sa liste féminine que masculine. Malheureusement, si les démocrates chrétiennes avaient quelque espoir de placer l'une des leurs de cette façon, les hommes les ont vite fait déchanter en faisant figurer comme tête de liste le populaire journaliste Jean-Charles Simon.

Jura bernois

Femmes en force

(nh) – Les femmes du Jura bernois ont décidé de prendre leur avenir politique en main. L'union faisant la force, elles se sont regroupées au sein d'un seul et même mouvement, toutes tendances politiques confondues: l'Union des femmes du Jura bernois (UFJB). L'assemblée constitutive de l'UFJB s'est déroulée le 14 septembre dernier à Tramelan et les buts de cette nouvelle force ne sont autres que de travailler fermement à la cause des femmes. A savoir que, vingt ans après le tournant du XXI^e siècle, le cercle des élus politiques comporte une moitié de femmes dans ses rangs. Dans un avenir plus

proche, l'UFJB vise à développer une véritable solidarité féminine régionale et encourager les femmes à faire confiance à d'autres femmes. Les objectifs sont ambitieux, mais comme l'expliquent les représentantes de l'UFJB: «Cette Union ne tient pas à supplanter les hommes dans le monde politique, mais elle encouragera les femmes à assumer, à leurs côtés, leur part de responsabilités.» Les membres de la nouvelle organisation savent d'ores et déjà qu'elles devront s'investir sans relâche pour obtenir des résultats.

Berne

Chasse gardée

(nh) – Dans le canton de Berne, la politique reste encore largement l'apanage de la gent masculine. Parmi les 583 candidats bernois au Conseil national, on ne compte en effet que 182 femmes à se lancer cet automne dans la bataille électorale, soit 31,2% des aspirants à un siège sous la coupole fédérale. Une proportion en recul par rapport aux élections fédérales de 1991 et 1987 où elles représentaient respectivement 33,5% et 33,1% des postulants à se disputer les faveurs des électeurs. Les partis les plus féministes se trouvent à la gauche de l'échiquier politique. L'Alliance verte et sociale

(AVeS) et la Liste libre (LL) présentent chacune 17 et 15 femmes sur 27 candidats. Le Parti socialiste respecte, quant à lui, une stricte égalité entre les sexes en présentant deux listes distinctes. L'une exclusivement féminine, l'autre masculine. Chez les radicaux, on dénombre 20 femmes sur 81 candidats, soit un petit quart. Le grand parti cantonal qu'est l'UDC fait encore moins bien puisque seules 13 femmes figurent parmi les 67 prétendants. Et, en queue de peloton, on citera le Parti de la liberté (ex-automobilistes) avec 3 femmes sur 27 candidats. La palme revient toutefois à la liste hors parti «Génération 2001», appartenue au PDC, qui ne présente qu'une seule femme parmi ses 13 jeunes et fringants candidats!



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

L'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) met au concours un poste de

maître d'enseignement et de recherche (mer) en gestion et management

appliqué à la conduite de processus technologiques et de projets techniques.

Le/la candidat/e doit avoir des qualités pédagogiques et être capable d'assumer de façon indépendante des recherches interdisciplinaires à caractère innovateur.

Ayant acquis une formation de base en sciences économique ou management, ou une double formation d'ingénieur et d'économiste, il/elle disposera de résultats de recherches pluridisciplinaires de haut niveau en sciences économiques ou en sciences techniques.

Ce poste sera rattaché au Département de Génie Civil – Unités ITEP-LEM (Institut des Transports et Planification) et IML (Institut International de Management pour la Logistique).

Dans le but de promouvoir les carrières féminines, la Direction de l'EPFL encourage les femmes à faire acte de candidature.

Délai d'inscription: 15 décembre 1995
Entrée en fonction: à convenir

Pour toutes informations complémentaires: Prof. F.-L. Perret, DGC-EPFL, tél. ++ 41 21 693 24 65

Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste à la: **Présidence de l'EPFL, CE-Ecublens, CH-1015 LAUSANNE.**



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

L'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) met au concours un poste de

maître d'enseignement et de recherche (mer) en intelligence artificielle

au Département d'Informatique
(Laboratoire d'Intelligence Artificielle)

Le/la titulaire aura pour mission de développer des activités d'enseignement et de recherche dans le domaine des systèmes à base de connaissance, en particulier leur application aux sciences de l'ingénieur des autres départements de l'EPFL.

L'EPFL attend de ce ou cette nouveau/elle collaborateur/trice une expérience pratique de développement de logiciel, une large ouverture d'esprit, des talents pédagogiques confirmés et d'excellentes aptitudes à la recherche personnelle.

Dans le but de promouvoir les carrières féminines, la Direction de l'EPFL encourage les femmes à faire acte de candidature.

Délai d'inscription: 5 janvier 1996
Entrée en fonction: à convenir

Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste à la: **Présidence de l'EPFL, CE-Ecublens, CH-1015 LAUSANNE.**

Un coup de pouce, c'est si facile!

«Elisez plutôt deux fois qu'une toutes les femmes compétentes aux Chambres fédérales!», déclare le tract lancé par la Commission fédérale pour les questions féminines. Et d'expliquer en quelques lignes, comment ne pas voter pour des prunes. D'abord, ne pas hésiter à inscrire deux fois sur votre liste le nom de femmes que vous jugez capables et dignes de confiance.

Cumuler est un acte légitime pour donner ce coup de pouce si nécessaire à vos favorites. En panachant, vous soutenez des candidates de plusieurs partis. Mais surtout allez voter massivement! Si au lieu des 41% habituels, ce sont soudain 60% de femmes ou plus qui se rendent aux urnes, les rapports au Conseil national changeront de façon considérable. Dans ce cas, on

pourra alors à nouveau envisager de cumuler... les hommes dignes de confiance.

Parmi la palette très diversifiée de candidates présentées dans les différents cantons romands, le choix est parfois bien difficile. Afin de vous guider dans ce dédale, nous publions ci-dessous la liste des:

candidates et candidats abonné-e-s à Femmes suisses



Canton de Vaud
CONSEIL DES ETATS



Yvette Jaggi

CONSEIL NATIONAL
M^{mes} Claire Garin (asv),
Michela Bovolenta (soS),
Anne-Marie Depoisier, Marlyse
Dormond, Francine Jeanprêtre,
Sylviane Klein et Sibyl Widmer-
Baechtold (soc),
Christiane Jaquet-Berger, Mousse
Boulanger, Raymonde Caffari,
Marianne Huguenin et Madeleine
Schilt-Thonney (pop),
Anne-Marie de Warren (gpe),
Christiane Langenberger (rad),
Suzette Sandoz (lib)

Canton de Jura
CONSEIL DES ETATS
néant

CONSEIL NATIONAL
néant



Canton de Fribourg
CONSEIL DES ETATS



Madeleine Duc-Jordan

CONSEIL NATIONAL
M^{mes} Anita Bise Cotting (rse)
et Thérèse Meyer-Kaelin (pdc)



Canton de Genève
CONSEIL DES ETATS



Christiane Brunner



Canton du Valais

CONSEIL DES ETATS

Nous apprenons en toute dernière minute la candidature de Cilette Cretton

CONSEIL NATIONAL
M^{me} Liliane Andrey (soc)



Françoise Saudan

Canton de Berne
CONSEIL DES ETATS
néant

CONSEIL NATIONAL
M^{me} Micheline Huguelet, Cuixeres

CONSEIL NATIONAL
M^{mes} Dominique Colombo (rad),
Uliane Johner et Brigitte Berthouzoz (pt),
Claude Howald et Barbara Polla (lib),
Christiane Brunner, Liliane Maury
Pasquier et Catherine Caviezel (ps),
Béatrice Cardoso (soS)



Canton de Neuchâtel
CONSEIL DES ETATS
néant

CONSEIL NATIONAL
M^{mes} Lise Berthet (rad)
et Jeanne Philippin (soc),
M. François Borel (soc)

5^e congrès suisse des femmes

Le délai d'inscription au congrès suisse des femmes, qui se déroulera à Berne du 19 au 21 janvier 1996, est fixé au 18 novembre prochain. Après cette date, les organisatrices ne pourront plus garantir la réservation des chambres. Renseignements et bulletins d'inscription peuvent être obtenus au secrétariat de l'ARGEF, cp 770, 3855 Brienz, tél. 036/51 48 54, fax 036/51 38 65

Le coût d'un enfant

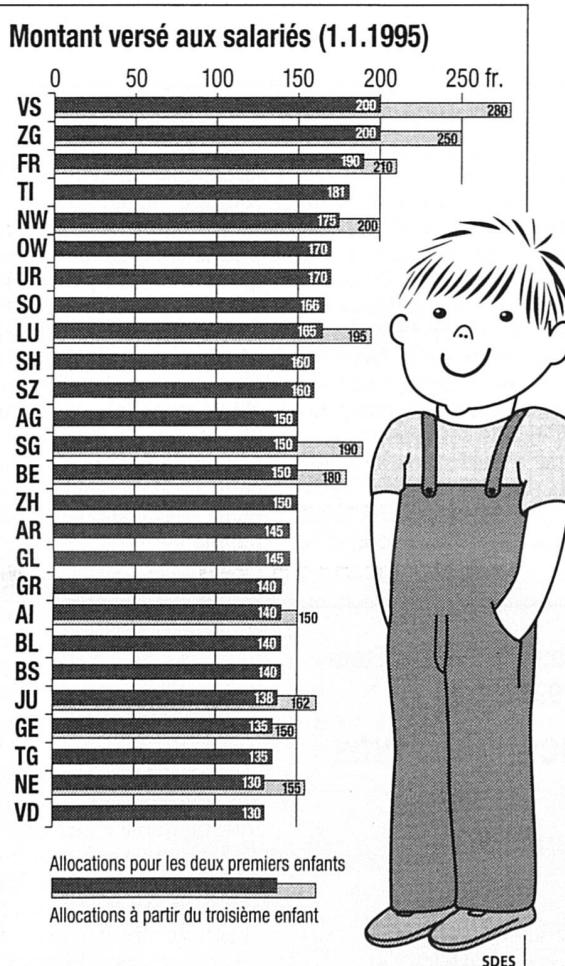
Des économistes proposent de moduler l'aide des pouvoirs publics aux enfants en fonction des besoins de la famille

La politique familiale redéveloppe un thème brûlant. Depuis que des économistes ont publié, sous l'égide du Fonds national de la recherche scientifique en Suisse (FNRS), une étude sur les coûts de l'enfant, assortie de propositions pour remédier à l'insuffisance de l'aide de l'Etat et aux inégalités de traitement selon le domicile ou l'activité professionnelle des parents. De quoi alimenter le débat sur la réforme du régime des allocations familiales, actuellement soumise à la consultation des milieux concernés.

Tout le monde le sait: la politique familiale paie cher le respect du fédéralisme avec 26 législations fiscales qui octroient aux familles des déductions pour enfant à charge, variant de 1900 francs à Nidwald à 5000 francs dans les cantons de Bâle-Ville et de Zurich (moyenne suisse: 3244 francs). Pas moins de 830 caisses privées et 25 caisses cantonales de compensation gèrent le financement des prestations liées au versement des allocations familiales, dont le montant oscille entre 130 francs par mois et par enfant dans le canton de Vaud et 200 francs dans celui du Valais. Certes, tous les cantons reconnaissent aux salariés le droit aux allocations familiales, neuf d'entre eux l'étendent aux indépendants, et trois seulement (Valais, Fribourg et Jura) versent des allocations aux personnes qui ne travaillent pas.

Fr. 200.- au minimum

En 1991 déjà, la conseillère nationale Angéline Fankhauser, socialiste de Bâle-Campagne, a cherché un début de remède à ces inégalités choquantes, par le biais d'une initiative parlementaire personnelle. La commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national a repris la balle au bond et mis en consultation un projet de loi fédérale qui propose le versement d'une allocation de 200 francs par mois au minimum pour tous les enfants, financée par les employeurs, les employés et l'Etat. Pro Familia va plus loin encore et défend le principe du versement d'une allocation



mensuelle de 400 francs, financée par une hausse de la fiscalité, selon une revendication exprimée dans le cadre de l'Année internationale de la famille en 1994.

C'est dans ce contexte que le Bureau d'étude en matière de politique sociale et de politique du travail (BASS) a réalisé une étude sur les coûts de l'enfant, dans le cadre du Programme national de recherche (PNR29) «Changement des modes de vie et sécurité sociale». Pour relancer le débat, le PNR29 a résumé les grandes lignes de cette étude dans une brochure tous publics (*).

Les auteurs de cette étude jugent que l'aide publique ne couvre pas les coûts des enfants. Ils fournissent une estimation des prestations publiques en faveur des enfants pour 1994, qui est de près de 5 milliards de

francs, soit 3 milliards à titre d'allocations familiales et 1,9 milliard de déductions fiscales en faveur des familles ayant des enfants à charge. Alors que les enfants coûtent 18,2 milliards de francs par an en Suisse. Les économistes du BASS ont réuni quelques chiffres-choc qui doivent servir de références. Ils se fondent sur une évaluation globale des coûts de l'enfant, directs et indirects. Partant du principe que les coûts directs comprennent toutes les charges financières du budget du ménage, ils évaluent à 1450 francs par mois en moyenne, tous ménages et toutes classes de revenus confondus, le coût du premier enfant qui vit avec ses deux parents. Les coûts supplémentaires se montent à 640 francs par mois pour le deuxième enfant et à 750 francs par mois pour un troisième enfant. Posant pour hypothèse qu'une famille de quatre personnes (père, mère, deux enfants) dépense au moins 25000 francs par an pour couvrir les coûts directs des enfants, les auteurs de l'étude arrivent, en comparant tous ces chiffres au nombre d'enfants vivant en Suisse, à une moyenne de 1100 francs par enfant et par mois. Et à un total annuel de 18,2 milliards.

Les coûts indirects résultent de la perte de revenu occasionnée par celui des parents (la mère en général) qui restreint ou abandonne son activité lucrative pour s'occuper des enfants. Ainsi, en prenant pour référence qu'une heure consacrée aux tâches éducatives vaut 26 francs, les auteurs

de l'étude évaluent à 129 heures et 3354 francs par mois le temps de travail consacré à un enfant; à 195 heures et à 5070 francs le temps consacré à deux enfants. D'où leur thèse que les coûts indirects sont encore bien supérieurs aux coûts directs. Sans compter les coûts impalpables liés aux mille et un soucis que causent ces chers rejetons.

Les chercheurs du BASS ne ménagent pas leurs critiques quant au régime actuel des allocations familiales, fédéraliste et faiblement inéquitable, et qui fait dépendre son aide d'une activité rémunérée et, le plus souvent, du degré d'occupation. Ils relèvent, par ailleurs, que le système de déductions fiscales avantage les familles à revenus imposables élevés en raison de la

progressivité fiscale, alors que les ménages sans revenu imposable ne profitent pas des déductions.

Plutôt que de verser des prestations relativement peu importantes à tous, les auteurs proposent un soutien ciblé et plus fourni aux familles à bas revenus. Ce qui revient à déroger au principe de l'assurance sociale fondée sur la solidarité. Ils font valoir que l'abandon du principe d'assurance sociale au profit de celui d'assistance se justifie parce que le risque «famille» (volontariste) n'est pas le même que celui de

«vieillesse» (inéluctable) ou de «chômage» (involontaire).

Ils proposent deux options financées par une augmentation de l'impôt fédéral direct (IFD). Soit les prestations interviendraient sous la forme d'une réduction de la charge fiscale de l'IFD, des versements (non imposés) étant prévus si les déductions excèdent la charge fiscale, soit une rente serait versée à chaque enfant, pour couvrir ses coûts moyens en fonction de son âge.

Le canton du Tessin étudie actuellement une solution apparentée, qui prévoit le

maintien général des allocations familiales avec des cotisations gelées à leur niveau actuel, le montant de base pouvant être complété par des prestations liées aux besoins des familles à faible revenu.

Anne-Marie Ley

(*) *Les coûts de l'enfant*, brochure gratuite à commander au Fonds national suisse, PNR29, Wildhainweg 20, case postale, 3001 Berne

ONU

Convention bientôt ratifiée

(aml) – Quelques jours avant l'envol de la délégation suisse pour Pékin, le Conseil fédéral s'est enfin décidé à proposer au Parlement de ratifier la Convention de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes. Cette convention

oblige les Etats signataires à prendre des mesures pour éliminer toutes les causes d'inégalité entre hommes et femmes. Elle a été signée par la Suisse en 1987, mais l'acte solennel de la ratification a été ajourné, le Conseil fédéral estimant judicieux de le faire dépendre des progrès réalisés dans la concrétisation du principe d'égalité des droits, inscrit dans la Constitution fédérale depuis juin 1981. Par ailleurs, la loi sur l'égalité a enfin passé le cap aux Chambres fédérales,

sans avoir été attaquée par un référendum. Le Conseil fédéral formule néanmoins trois réserves à la ratification, qui ont trait à la législation militaire, qui ne donne pas droit aux femmes d'exercer de hautes fonctions dans l'armée, au nom de famille, le libre choix n'existant pas dans ce domaine, ainsi qu'au régime matrimonial, le régime ordinaire pouvant être écarté au profit de celui de l'ancienne union des biens, désavantageux pour la femme.

Médias

La place des femmes

(aml) – Dans le monde entier, la proportion des femmes journalistes est en constante progression. Selon l'institut canadien de recherche Media-Watch, initiateur d'une journée d'observation des médias – presse, radio et télévision – organisée dans 71 pays du monde entier (dont la Suisse), cette profession réunirait 43% de femmes, l'Asie du sud-est et l'Inde remportant la palme.

Cette journée d'observation a été fixée au 18 janvier dernier. Le hasard de la vie a voulu qu'elle soit celle du lendemain du tremblement de terre de Kobé. L'analyse des médias aux quatre coins de la terre a porté sur quelque 50 000 données relatives à toutes sortes de sujets, même si cet événement dramatique dominait l'actualité. Elle n'a fait que corroborer des faits déjà connus. A savoir que les hommes journalistes sont prédominants dans les rubriques internationales, économiques, nationales et que les femmes journalistes se retrouvent plus nombreuses aux rubriques culturelles et faits de société. Elément plus surprenant, en ce jour marqué par un événement à forte résonnance humaine, la proportion de femmes interviewées n'était que de 17%. Cette analyse sur les médias du monde a servi à tester une méthode de recherche inédite. Ses promotrices comptent bien que cette expérience soit renouvelée, de façon à mettre sur pied un véritable observatoire mondial des médias, analysant régulièrement la progression des femmes dans la profession et la vie publique.

Elections au Conseil national et au Conseil des Etats du 22 octobre 1995

LES FEMMES FONT AVANCER LE MONDE

au Conseil des Etats avec:

CHRISTIANE BRUNNER

au Conseil national avec:

Christiane BRUNNER, Catherine CAVIEZEL,
Liliane MAURY PASQUIER, Véronique PÜRRO et
Maria ROTH-BERNASCONI



FAITES AVANCER LES FEMMES

liste femmes du
Parti socialiste genevois N° 9

Ed resp: Claire Luchetta-Rentchnik, 1232 Confligny